

FICHE ASSISTANCE

42^{ème} Rallye Régional et 3^{ème} Rallye VHC de SAINT GENIEZ D'OLT

A RETOURNER AVEC L'ENGAGEMENT

Dans le cadre de l'organisation du parc d'assistance du 42^{ème} Rallye Régional et 3^{ème} Rallye VHC de SAINT GENIEZ D'OLT et afin de définir votre emplacement, nous vous demandons de joindre avec votre engagement cette fiche de renseignements dûment complétée.

Horaire d'ouverture du parc

Samedi 6 juin 2026, à partir de 7h00.

(placement des assistances par l'organisation)

Il sera autorisé un seul véhicule d'assistance portant l'adhésif « assistance » et une tente pour chaque concurrent.

Seuls les véhicules qui auront collé sur l'adhésif «assistance» seront autorisés à rentrer dans le parc d'assistance.

La Direction d'INTERMARCHE nous prête gracieusement la moitié de son parking le jour de sa plus grosse affluence hebdomadaire.

Il est STRICTEMENT INTERDIT de stationner et de décharger sur les emplacements réservés à la clientèle .

Nom et Prénom du concurrent :

N° Portable impératif :

Nom et Prénoms du / des équipages avec qui vous aimeriez être placés :

Type de véhicule d'assistance :

Fourgon : 19 t : Semi-remorque :

Nombres de voitures de courses : _____

Schéma de disposition de la structure :

Avec les dimensions en mètre (longueur et largeur du véhicule y compris auvent, bâche, structure légère ...)